

Solidarité toujours



**UN RAPPORT DES
SYNDICATS DU
SECTEUR PUBLIC
SUR LA COLOMBIE**

Quatre dirigeants
syndicaux
canadiens livrent
un message
d'inquiétude,
d'espoir et
de résistance
de la part de
travailleuses
et travailleurs
colombiens

Solidarité toujours

UN RAPPORT DES
SYNDICATS DU
SECTEUR PUBLIC
SUR LA COLOMBIE



Le présent document est publié conjointement par le Syndicat canadien de la fonction publique, le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, le Syndicat national des employées et employés généraux du secteur public et l'Alliance de la Fonction publique du Canada. Il est également disponible en anglais. Les versions électroniques sont affichées à www.scfp.ca, www.cupw-sttp.ca, www.nupge.ca, et à www.afpc-fjs.com.

Droit d'auteur 2009

Le présent document a été produit avec l'aide de Barbara Wood, directrice générale de CoDevelopment Canada, et de Louise Casselman, Agente du Fonds de justice sociale de l'Alliance de la Fonction publique du Canada.

RÉDACTEUR EN CHEF : Ron Verzuh, directeur du Fonds de justice mondiale au Syndicat canadien de la fonction publique.

PHOTOGRAPHIES : Ron Verzuh, Louise Casselman

CONCEPTION : workingdesign.net a union shop 

TRADUCTION : Alliance de la Fonction publique du Canada

PLAT RECTO : De jeunes garçons s'amuse dans le bidonville de La Onda où des familles déplacées vivent dans les collines tout près de Medellin.

PLAT VERSO : Une grand-mère et son petit-fils à La Onda.



Table des matières

7 INTRODUCTION	Examen de la situation des droits de la personne et du travail en Colombie
9 COMMENTAIRE CONJOINT	Loin d'aider les Colombiens, le libre-échange leur nuira
11 OBSERVATIONS COMMUNES	L'impact humain d'un laboratoire d'entreprise
29 COMMENTAIRES DES LEADERS	Éloge de la résistance du peuple colombien
37 CONCLUSION	Préserver pour toujours la solidarité des travailleuses et travailleurs canadiens et colombiens
39 ANNEXES	

INTRODUCTION

Examen de la situation des droits de la personne et du travail en Colombie

En juillet 2008, quatre dirigeants des syndicats du secteur public canadien ont fait une tournée d'une semaine en Colombie. Ce qu'ils y ont vu et entendu leur a donné l'idée de préparer ce document afin de partager leurs observations dans l'espoir d'amener le plus de personnes possible à comprendre les périls auxquels font face les travailleuses et travailleurs de ce pays de l'Amérique du Sud.

L'espoir qui habite ces gens a inspiré nos dirigeants tout comme le mouvement croissant de résistance dont ils ont été les témoins.

Ayant constaté les dommages causés par l'exploitation commerciale non réglementée à la majorité des familles colombiennes, les dirigeants des syndicats canadiens ont promis de livrer un message d'inquiétude, de solidarité et de résistance à leur million de membres, au gouvernement canadien et à l'ensemble de la population canadienne.

Ce document et d'autres mesures s'inscrivent dans cette démarche. Vous y trouverez les commentaires et les observations personnelles des dirigeants qui ont rencontré de nombreux Colombiens et Colombiennes et écouté leurs préoccupations quant aux effets néfastes du libre-échange avec le Canada sur le peuple colombien. L'espoir qui habite ces gens a inspiré nos dirigeants tout comme le mouvement croissant de résistance dont ils ont été les témoins.

Pendant leur tournée, les dirigeants se sont concentrés sur les droits de la personne et du travail, les conditions de travail et les répercussions de la privatisation en l'absence de garanties en matière de droits de la personne et du travail. Ils ont soulevé leurs préoccupations auprès des représentantes et représentants de nombreux secteurs de la société colombienne, dont le ministre colombien de l'Intérieur et d'autres hauts fonctionnaires, l'ambassadeur du Canada et des membres du personnel de l'ambassade, les dirigeants de la Centrale unie des travailleurs (CUT) et des syndicalistes de tous les niveaux, des membres du parti d'opposition Polo Democratico Alternativo, les dirigeants du mouvement autochtone, plusieurs membres d'organisations non gouvernementales, des groupes représentant les Afro-Colombiens et d'autres personnes déplacées, de même que des journalistes et des citoyennes et citoyens ordinaires.

Même s'il s'agissait d'un premier voyage en Colombie pour trois des quatre dirigeants, leurs syndicats connaissaient déjà les luttes des travailleurs colombiens. Tous les quatre font un

QUATRE DIRIGEANTS SYNDICAUX ARRIVENT À BOGOTÁ POUR UNE TOURNÉE D'UNE SEMAINE



Ce qu'ils ont vu les a convaincus de la nécessité de s'opposer encore plus vigoureusement et clairement à l'accord de libre-échange.

travail de solidarité au niveau international avec des syndicats de là-bas depuis plusieurs années. Ils ont cultivé des relations syndicales dans le cadre de projets financés par leurs fonds de solidarité internationale, de visites de travailleurs à travailleurs entre le Canada et la Colombie, et de campagnes de lettres et d'autres méthodes d'appui à un mouvement syndical assiégé par son propre gouvernement.

Pourquoi une telle tournée de nos dirigeants syndicaux? Après avoir effectué un travail de suivi à la suite de la tournée de la Colombie par les membres en 2006, dont une vidéo relatant l'expérience, le groupe « En première ligne » a informé les dirigeants qu'un accord de libre-échange entre le Canada et la Colombie était sur le point d'être conclu. Tous les syndicats se sont opposés à la signature d'un tel accord, spécialement à la lumière de la situation horribles des droits de la personne et du travail en Colombie. Les dirigeants savaient très bien que dans ce pays plus de syndicalistes avaient été assassinés que partout ailleurs dans le monde.

Pour renforcer les arguments contre l'accord de libre-échange et consolider la solidarité syndicale déjà établie, les dirigeants ont décidé d'aller constater par eux-mêmes ce que le gouvernement de la Colombie avait fait à ce pays d'Amérique du Sud depuis l'arrivée au pouvoir du Président Alvaro Velez Uribe en 2002. Ce qu'ils ont vu les a convaincus de la nécessité de s'opposer encore plus vigoureusement et clairement à l'accord de libre-échange.

On a demandé à maintes reprises aux dirigeants de se faire la voix du peuple colombien dans cette opposition à l'Accord tant que le gouvernement d'Alvaro Uribe Velez n'aurait pas démontré qu'il avait réglé le problème de la répression permanente des syndicalistes et autres activistes et garanti leur protection. Ce document leur donne la parole.

Les dirigeants des syndicats du secteur public du Canada

Les quatre dirigeants sont John Gordon, président national de l'Alliance de la Fonction publique du Canada, George Heyman, vice-président international du Syndicat national des employées et employés généraux du secteur public, Denis Lemelin, président national du Syndicat des travailleurs et travailleuses des

postes, et Paul Moist, président national du Syndicat canadien de la fonction publique. Au cours de cette tournée, ils ont été accompagnés et assistés par Louise Casselman, agente du Fonds de justice sociale de l'AFPC, Barbara Wood, membre du SCFP et directrice générale de CoDevelopment Canada, et Ron Verzuh, agent de solidarité internationale du SCFP et directeur du Fonds de justice mondiale du SCFP.

À la défense des services publics

Le projet « En première ligne » était au départ une initiative conjointe du STTP, de l'AFPC et du SCFP. Il a parrainé en 2004 la première tournée d'un groupe de cinq syndicalistes et militants du secteur public de la Colombie. Les travailleuses et travailleurs des secteurs publics canadien et colombien avaient ainsi eu l'occasion d'échanger sur leurs luttes respectives pour stopper la privatisation. En 2006, le projet « En première

ligne », avec le BCGEU, a parrainé deux délégations de syndiqués de la base en Colombie. En 2008, c'est encore le projet « En première ligne » qui a organisé la tournée des dirigeants. Le projet vise à appuyer les travailleurs du secteur public de première ligne et leurs syndicats dans le cadre de visites régulières, de surveillance, de présentation de recommandations et de critiques des gouvernements au Canada et en Colombie, ainsi que de travail continu, surtout dans le secteur de la sensibilisation aux droits de la personne et du travail.

Loin d'aider les Colombiens, le libre-échange leur nuira

Du 18 au 25 juillet, nous avons séjourné en Colombie au nom d'un million de travailleurs du secteur public canadien. Un de nos objectifs consistait à vérifier sur place si notre opposition à l'accord de libre-échange Canada-Colombie était justifiée. Ce que nous avons vu et appris a confirmé que nous avons raison de nous opposer à cette entente et de la dénoncer au nom des travailleurs colombiens et de leurs familles.

Nous avons rencontré de nombreux secteurs de la société colombienne [comme en fait état l'introduction]. Nous avons visité les plus pauvres des familles pauvres chassées de leur foyer par les groupes paramilitaires au profit de sociétés transnationales qui veulent défendre les intérêts de la production agricole, minière et autres. Nous avons appris que plus de 4 millions de personnes, soit 10 pour cent de la population, ont été déplacées sans aucune indemnisation.

Nous avons rencontré des mères et des grands-mères chefs de famille qui n'ont ni eau potable, ni égout, ni électricité, qui n'ont que peu d'argent pour acheter de la nourriture et dont les enfants n'ont aucune chance d'aller à l'école. Ces citoyens, qui viennent en grande partie de régions rurales, doivent mendier dans les rues de la ville pour survivre.

Nous nous sommes rendus dans les bidonvilles de Cali, connus sous le nom de Agua Blanca (Eau blanche) et dans le bidonville de La Onda, qui surplombe Medellín. Là, nous avons vu une pauvreté abjecte créée par les décisions d'entreprises établies dans des pays très lointains, des décisions qui ont été approuvées par le gouvernement colombien et qui alimentent souvent le conflit armé qui afflige le pays depuis 50 ans.

Nos conclusions ont été renforcées par le rapport final du Tribunal populaire permanent, publié après deux ans d'audiences dans six secteurs de l'économie colombienne, dont le secteur public. Le rapport condamne les innombrables violations des droits de la personne et des droits syndicaux commises par le gouvernement colombien et les sociétés transnationales. Il demande également de mettre fin à l'impunité accordée à ceux qui commettent des « crimes contre l'humanité ».

Dans le cas extraordinaire des peuples autochtones, le rapport cite des actes de génocide culturel et communautaire. Vingt-huit groupes autochtones sont en « danger imminent d'extinction physique et culturelle » et 18 de ces communautés comptent moins de 10 membres. Elles sont « suspendues entre la vie et la mort ». Le rapport présente également une horrible liste de violations des droits de la personne et du travail qui consterne le monde entier.

La Colombie continue d'être le pays le plus dangereux sur terre pour les syndicalistes et les militants de la société civile. Seulement au cours de la première moitié de 2008, 41 syndicalistes ont été assassinés [au moment où l'on préparait ce document]. La Colombie n'est

La Colombie continue d'être le pays le plus dangereux sur terre pour les syndicalistes et les militants de la société civile. Seulement au cours de la première moitié de 2008, 41 syndicalistes ont été assassinés.

La Colombie n'est
n'est dotée
d'aucun véritable
cadre juridique
en matière de libre
négociation collective.
Résultat : plus de
95 pour cent
de la main-d'œuvre
du secteur public
n'a aucun droit
applicable à
cet égard.

dotée d'aucun véritable cadre juridique en matière de libre négociation collective. Résultat : plus de 95 pour cent de la main-d'œuvre du secteur public n'a aucun droit applicable à cet égard. La signature d'un accord de libre-échange avec la Colombie alors que les syndicalistes sont menacés et que le droit à la libre négociation collective et d'autres droits du travail et de la personne sont constamment violés ne peut que contribuer à une hausse des « crimes contre l'humanité » constatés par le Tribunal.

Le Comité permanent du commerce international de la Chambre des Communes reconnaît cette situation dans son rapport de juin et recommande que le Canada « ne devrait pas signer et mettre en œuvre un accord de libre-échange avec le gouvernement de la Colombie » dans la conjoncture actuelle.

Dans leur rapport de juin 2008, les membres respectés du Tribunal, présidé par le lauréat du prix Nobel de la paix Adolfo Perez Esquivel, soulignent que « malgré une situation très tragique qui dure depuis de nombreuses décennies, une résistance puissante aux injustices continue, de même que la ferme décision de travailler à éliminer la culture de conflit et de guerre et à promouvoir la transformation de la société jusqu'à la création d'un véritable État de droit constitutionnel ».

Nous joignons notre voix à celle des membres du Tribunal en nous engageant à « transmettre au monde le sentiment d'optimisme montré dans l'esprit de lutte qui ne peut mener qu'à un immense espoir ».

À notre avis, l'accord de libre-échange Canada-Colombie ne peut que favoriser le contraire de l'espoir pour la majorité des 45 millions de Colombiens et Colombiennes. Il ne doit pas être mis en œuvre.

John Gordon, George Heyman, Denis Lemelin et Paul Moist

LES DIRIGEANTS
RENCONTRENT LA
LEADER AUTOCHTONE
AIDA QUILCUÉ À LA
MARIA PIENDAMO,
CAUCA.



OBSERVATIONS COMMUNES

L'impact humain d'un laboratoire d'entreprise

À la fin de chaque journée de la tournée des dirigeants, ces derniers résumaient ce qu'ils avaient observé et appris au contact des groupes et des personnes rencontrées. Ces observations collectives ont été revues par les dirigeants pour être quotidiennement affichées sur les sites Web de leurs syndicats respectifs.

Le dernier jour de leur visite, les dirigeants ont fait une déclaration commune à l'occasion d'une conférence de presse à Bogota dénonçant les dangers d'un accord de libre-échange pour le peuple colombien. À leur retour au Canada, ils ont émis un communiqué de presse similaire à tous les médias canadiens ainsi qu'un article de fond qu'ils ont remis à certains médias.

Avant l'arrivée des trois autres dirigeants, Denis Lemelin, président national du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, a assisté à un forum de groupes autochtones à Valledupar ainsi qu'à une séance du Tribunal populaire permanent dans la Sierra Nevada. Ses observations sont présentées ci-après et suivies des observations quotidiennes collectives des dirigeants.

Les peuples autochtones décrivent le processus de déplacement

Nous sommes tout d'abord allés au forum des peuples autochtones à Valledupar dans le nord de la Colombie où nous nous sommes joints à 500 personnes représentant des groupes autochtones de l'Amérique du Nord, de l'Amérique du Sud et de l'Europe. Certaines organisations non gouvernementales et religieuses étaient présentes ainsi que deux femmes autochtones du Canada. Nous avons assisté à plusieurs présentations.

Le président de l'Organisation nationale des autochtones de Colombie (ONIC), Luis Evilis Andrade a décrit la lutte des peuples autochtones dans le contexte socio-politique colombien. N'étant lui-même ni pro-gouvernement ni pro-guérilla, il a parlé des revendications des peuples autochtones pour récupérer leurs terres ancestrales et de leur droit au développement.

Le Professeur Gustavo Moncayo a parlé de son combat pour obtenir la libération de son fils kidnappé il y a 11 ans par la guérilla connue sous le nom des FARC. Depuis quelque temps, il exerce des pressions auprès du gouvernement colombien pour que celui-ci fasse la paix avec la guérilla, mais son plaidoyer est tombé dans l'oreille de sourds, ce qui a encore davantage mis en danger la vie de son fils et d'autres otages. Le Professeur Moncayo a sillonné le pays, dénonçant le gouvernement d'Alvaro Uribe et ses liens avec les groupes paramilitaires. C'est là une histoire qui démontre bien le courage des gens qui s'opposent au régime en place.

Une autre intervenante a décrit la situation du peuple Sami qui vit dans les régions septentrionales des pays nordiques et de la Russie. Un avocat argentin a expliqué la lutte des peuples autochtones dans le contexte du droit international. D'autres représentants ont parlé de l'effet dévastateur des pensionnats sur la population autochtone du Canada.

17 ET 18 JUILLET

JOUR 1 À GAUCHE :
LES SYNDICALISTES
COLOMBIENS ET LEURS
FAMILLES SOUHAITENT
LA BIENVENUE AUX
DIRIGEANTS SYNDICAUX À
BOGOTA.

JOUR 2 À DROITE :
RENCONTRE AVEC
LES DIRIGEANTS DE
FENALTRASE ET LES
MEMBRES À MEDELLIN.

JOUR 3 EN BAS À DROITE
: RÉUNION AVEC LES
MEMBRES DU PERSONNEL
À L'ÉCOLE SYNDICALE
NATIONALE À MEDELLIN.

Nous avons également visité Atanques, un village dans la Sierra Nevada, pour y assister à une audience du Tribunal populaire permanent sur le génocide des peuples autochtones en Colombie. Les villageois nous ont chaleureusement accueillis. Ils avaient préparé pour nous des repas et des lits.

Le lendemain, un gouverneur autochtone a ouvert la séance et le Père Xavier Geraldo, bien connu pour son appui aux peuples autochtones, a présenté le Tribunal. Après quoi, les différents peuples autochtones ont raconté leur histoire. À chaque fois, les faits historiques étaient les mêmes : chassés de leurs terres par les colonisateurs ils luttent depuis pour leur survie.

Actuellement, le processus s'accélère. Les peuples autochtones représentent 4 pour cent de la population, mais 8 pour cent des gens déplacés. Divers moyens sont utilisés pour les chasser : moyens de pression, menaces et meurtres. Il est clair que le néo-colonialisme est bien enraciné en Colombie.

Nous avons assisté à des présentations portant sur la relation entre les sociétés transnationales et le déplacement des peuples autochtones. Le gouvernement Uribe remet les territoires protégés et les parcs à l'industrie du tourisme international en vue de la création de soi-disant sites d'écotourisme, ce qui nécessite le déplacement massif des peuples autochtones.

Dans un exemple, les Taironas (La Guajira) ont été chassés de leurs terres afin que l'agence de tourisme transnationale, Aviatur, puisse y mettre sur pied un projet d'écotourisme. Une situation similaire est en train de se produire à Taganga près de Santa Marta dans le nord où environ 900 pêcheurs sont chassés de leur village pour qu'on puisse y construire des hôtels de luxe qui accueilleront les touristes de l'étranger.

Parmi les diverses analyses de la situation socio-économique, le Professeur Hector Mondragon a expliqué comment fonctionnent les transnationales. Les droits de la personne sont remplacés par les droits des transnationales qui se sont données une nouvelle constitution



mondiale : Elles contrôlent une grande partie de la Colombie : Monsanto (fumigation), City Bank (capital financier), General Dynamic (contrôle militaire), Philip Morris (tabac, café et boisson) Morgan Chase et Exxon Mobil.

La présence ou l'influence envahissante des transnationales a favorisé une plus grande violation des droits de la personne et des droits collectifs, selon lui. Les nouvelles lois du capital mondial les protègent dans toutes les situations : extraterritorialité juridique, sécurité juridique et lois spéciales pour faciliter le contrôle des populations locales.

Arrivée des dirigeants syndicaux à Bogota

Les dirigeants des syndicats du secteur public du Canada sont arrivés à Bogota pour rejoindre Denis Lemelin et entreprendre une tournée d'une semaine en Colombie. Leur objectif : s'informer des possibles répercussions d'un traité de libre-échange canado-colombien sur les travailleuses et travailleurs et leurs familles.

Les dirigeants ont notamment été accueillis à l'aéroport par des membres du syndicat des travailleuses et travailleuses des postes de la Colombie (STPC) et par l'association des employées et employés du Bureau de l'ombudsman (ASDEP).

Le comité d'accueil, formé des membres de la famille des syndicalistes colombiens, a tenu à bout de bras une bannière faite à la main sur laquelle était inscrit le nom des quatre syndicats canadiens. Des parapluies décorés de ballons ont servi à protéger les dirigeants de la pluie qui tombait en soirée.

Les dirigeants en apprennent davantage sur les droits de la personne et les droits des travailleurs en Colombie

Avant de visiter la communauté de personnes déplacées de La Onda à Medellin, les dirigeants ont assisté à deux présentations intensives. Leur conclusion : Même si le gouvernement soutient devant la communauté internationale que les choses se sont beaucoup améliorées, la situation va de mal en pis en Colombie.

Les dirigeants ont rencontré des représentantes et représentants de la fédération nationale des travailleuses et travailleurs du secteur public (FENALTRASE), ainsi que des membres de l'association des travailleuses et travailleurs du système juridique (ASONAL), du bureau du vérificateur et de syndicats de la santé.

« Des milles de personnes ont disparu et la persécution syndicale se poursuit sans arrêt », a indiqué Mariano José Guerra, président régional de la fédération nationale des travailleuses et travailleurs du secteur public. « Malgré la répression, a-t-il ajouté, la solidarité exprimée à l'échelle mondiale nous permet d'être beaucoup plus forts ». Le confrère Guerra est aussi avocat pour les victimes de la répression.

Une jeune syndicaliste a expliqué qu'elle venait tout juste de recevoir une lettre de son employeur qui menace de la congédier en raison de la campagne de syndicalisation qu'elle a menée. Les menaces proférées à l'endroit des syndicalistes ont obligé un grand nombre d'entre eux à recourir aux services de gardes du corps. Ils sont systématiquement la cible de harcèlement, d'enlèvement et de meurtre.

18 JUILLET/08

JOUR 1

19 JUILLET/08

JOUR 2

JOUR 2 EN HAUT
À DROITE : LES
DIRIGEANTS SYNDICAUX
FONT UNE BRÈVE VISITE
DE MEDELLIN.

JOUR 2 EN HAUT À
DROITE : DE JEUNES
COLOMBIENS
RECUEILLENT DES
SIGNATURES POUR QUE
LE PRÉSIDENT ALVARO
URIBE OBTIENNE UN
TROISIÈME MANDAT À
LA PRÉSIDENTE.

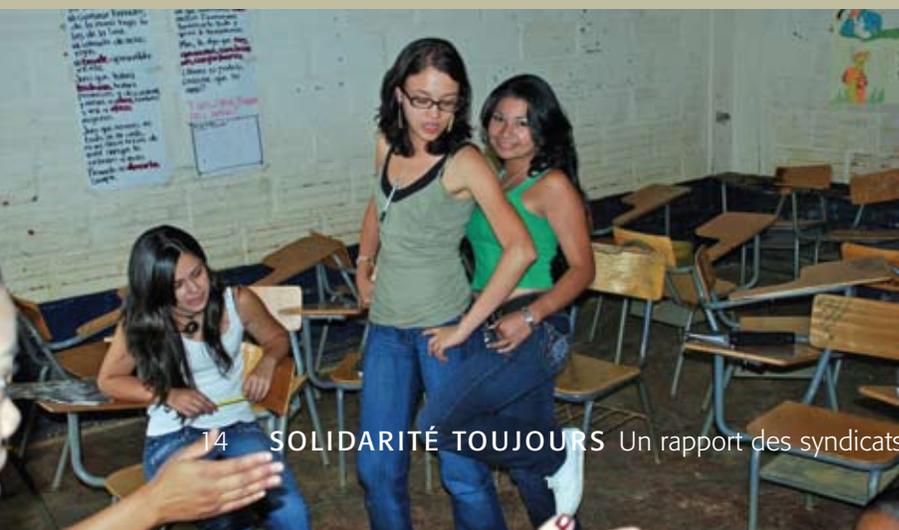
JOUR 2 EN BAS À
GAUCHE : DES JEUNES
FILLES DANSENT DANS
L'ÉCOLE DE LA ONDA
QUI NE COMPREND QUE
DEUX SALLES DE CLASSE.

JOUR 2 EN BAS À DROITE
: LES DIRIGEANTS
SYNDICAUX VISITENT
LA COMMUNAUTÉ
DÉPLACÉE DE LA ONDA
DANS LES COLLINES
SURPLOMBANT
MEDELLIN

La deuxième présentation s'est déroulée avec Norberto Rio Navarro, le directeur académique de l'école syndicale nationale (ENS), qui obtient l'appui de nombreux syndicats internationaux, dont le Congrès du travail du Canada.

Avec la remontée soudaine de la popularité du président Uribe, attribuable à la libération d'otages de grande renommée détenus par la guérilla, dont l'ancien espoir présidentiel Ingrid Betancourt, les conditions pourraient favoriser la tentative d'Uribe de réformer la constitution pour pouvoir briguer un troisième mandat à la tête du pays.

Rios a aussi expliqué la création de milliers de coopératives de travailleurs et travailleuses (CTAs). La loi permettant la création des CTA a été adoptée en 1988, mais a pris son élan sous Uribe. Les critiques disent que celles-ci éliminent les syndicats et contournent les conventions collectives légitimes, surtout dans les secteurs des services municipaux et de la santé. D'autres mesures du gouvernement affaiblissent davantage un mouvement syndical déjà aux prises avec d'importantes contraintes imposées à la négociation collective et à la syndicalisation.



20 JUILLET/08

JOUR 3

Les dirigeants syndicaux visitent une collectivité de déplacés afro-colombiens installés à Cali

Les dirigeants des syndicats du secteur public du Canada se sont rendus à Agua Blanca, un bidonville de 1,5 million de personnes dans la périphérie de Cali. Parmi les 4 millions de Colombiens déplacés, des milliers vivent à Agua Blanca. Chassés de leurs terres à la suite de massacres, de menaces et de conflits, les Colombiens des régions rurales cherchent refuge dans les villes où ils sont confrontés au chômage, à la pauvreté et au crime. Les dirigeants ont vu des choses enrageantes et déchirantes.

Les habitants d'Agua Blanca, dont un grand nombre vivent dans des conditions insalubres, représentent plus de la moitié des 2,5 millions d'habitants de Cali. Plus on pénètre dans ce bidonville, plus les rues se rétrécissent, limitant l'accès en voiture et, dans certaines parties de cette communauté, les ruelles sont des égouts à ciel ouvert.

Les enfants courent partout. Il n'y a pas d'école. Il n'y a presque pas d'eau potable, d'électricité et autres services pour ces habitations improvisées. En grandissant, les enfants se mettent à consommer un extrait de cocaïne appelé basuco. Dès que la nuit tombe, des gangs rôdent dans les rues.

Les dirigeants syndicaux sont entrés à l'intérieur d'une construction de briques délabrée, où une pièce était divisée en deux par un rideau. Dix-huit personnes y habitent. Parmi eux, une mère célibataire et ses enfants, qui étaient intimidés de faire la connaissance d'étrangers. Ils ont dit craindre les représailles de la part de certains groupes de la collectivité qui les perçoivent comme des intrus.

Plus on s'enfonce dans les rues d'Agua Blanca, plus les familles déplacées sont pauvres. Dans une construction de bois, les dirigeants syndicaux ont discuté avec une femme, aujourd'hui grand-mère. Son mari a été assassiné par un escadron de la mort des paramilitaires, et on leur a dit, à elle et à ses enfants et petits-enfants, qu'ils devaient quitter leur localité, située en milieu rural.

JOUR 3 : JOHN
GORDON DE L'AFPC
VISITE AGUA BLANCA,
UNE GRANDE
COMMUNAUTÉ
OÙ VIVENT LES
AFRO-COLOMBIENS
PRÈS DE CALI.



Son cas n'est qu'un exemple d'une situation bien connue. En effet, des entreprises, dont certaines ont été créées par d'anciens leaders paramilitaires, obligent les gens à quitter leurs terres pour céder la place à la culture de palme africaine, à des sociétés minières, à des activités d'écotourisme ou à d'autres activités lucratives. Aucune indemnité ne leur est versée. Les familles d'Agua Blanca arrivent dénuées de tout et ont peu d'espoir de trouver du travail. Certains qualifient ce processus d'ethnocide, c'est-à-dire la destruction systématique de collectivités.

PLUS TÔT DANS LA JOURNÉE, les dirigeants syndicaux ont appris, d'un avocat qui s'occupe des Afro-Colombiens, que les Noirs sont les plus pauvres parmi les personnes déplacées. Ils sont victimes depuis des années de discrimination et de violence de la part de groupes armés, qui se trouvent de part et d'autre du conflit, c'est-à-dire les forces armées, les paramilitaires et les FARC.

« Au début, les paramilitaires les expulsaient de leur domicile », a affirmé l'avocat. « Ensuite, ils ont utilisé des hélicoptères pour épandre des herbicides. » La fumigation aérienne est censée servir à éradiquer les plants de coca, utilisés pour fabriquer la cocaïne, mais il s'agit en même temps d'un moyen pour obliger les gens à abandonner leurs terres.

Décrivant la brutalité des escadrons de la mort, l'avocat a affirmé que ces derniers découpaient les corps, les mettaient dans des sacs qu'ils jetaient dans la rivière. Personne n'avait le droit de toucher aux sacs. Lorsque la rivière se rétrécissait, les corps démembrés étaient éparpillés sur la rive pour rappeler aux gens les tactiques de terreur utilisées par les paramilitaires. La même chose se produisait le long des routes.



JOUR 3 CI-DESSUS :
LES ENFANTS D'AGUA
BLANCA ONT PEU
D'ESPOIR D'AVOIR DE
L'ÉDUCATION ET UN
AVENIR

JOUR 3 À DROITE :
LE GOUVERNEMENT
A ORGANISÉ UNE
MARCHÉ CONTRE LES
FARC À CALI.



Un autre Afro-Colombien a dit aux dirigeants syndicaux que les paramilitaires patrouillaient les voies navigables et contrôlaient l'accès à la seule route que les gens de la région pouvaient emprunter pour se procurer de la nourriture. Il a déclaré que « si quelqu'un avait un sac de riz en descendant la rivière, et, qu'au retour, il ne l'avait plus, les paramilitaires l'accusaient de l'avoir donné aux guérilleros. » Une autre personne a déclaré que les paramilitaires avaient privatisé les rivières et les avaient contaminées à l'aide d'engrais et d'autres produits chimiques.

LES DIRIGEANTS SYNDICAUX SE SONT RÉUNIS le personnel et des bénévoles de NOMADESC, une organisation non gouvernementale soutenue par le SCFP et le Syndicat des fonctionnaires provinciaux de la Colombie-Britannique, affilié au SNEGSP. Cette ONG travaille avec la population d'Agua Blanca et d'autres collectivités de personnes déplacées, leur fournit des conseils juridiques, de la formation et d'autres services tout en agissant à titre de porte-parole et en les aidant à se mobiliser pour opposer leur résistance.

La dirigeante de NOMADESC, Berenice Celeyta, a déclaré aux canadiens « notre organisation se déplace dans le quartier pour faire connaître sa position. Nous partageons avec vous de nombreuses préoccupations relativement au projet d'accord de libre-échange entre le Canada et la Colombie. Personne parmi les collectivités de déplacés n'a été consulté et aucun respect n'a été témoigné aux Noirs ni aux Autochtones et autres groupes qui ont été déplacés par la force des bulldozers, dont les propriétaires reçoivent l'appui du gouvernement, et qui arrivent pour piller leurs terres. »

Elle a ajouté qu'en Colombie, « il est interdit d'aller à l'encontre du point de vue du gouvernement. Si quelqu'un ose avoir une opinion contraire, cette personne est alors ciblée et se fait persécuter. » Pendant qu'elle parlait, une manifestation monstre pour la paix passait devant le bureau de NOMADESC. Un grand nombre des participants se sont joints à la marche de crainte de perdre leur emploi s'ils refusaient. D'autres appuyaient ouvertement le gouvernement Uribe, et d'autres encore marchaient dans l'espoir de mettre un terme à la violence affligeant le pays.

Un autre Afro-Colombien a expliqué la situation à laquelle sa collectivité fait face : « Nous sommes les descendants des esclaves arrivés ici il y a 400 ans. Aujourd'hui, nous sommes à nouveau des esclaves. Nos enfants ne peuvent pas aller à l'université, n'ont aucun loisir organisé et n'ont aucun avenir. »

JOUR 3 : SÉANCES
D'INFORMATION
AVEC NOMADESC, UN
GROUPE PARRAINÉ EN
PARTIE PAR CERTAINS
DES SYNDICATS EN
VISITE.



21 JUILLET
JOUR 4

Les peuples autochtones subissent les politiques colombiennes

Les dirigeants syndicaux du secteur public du Canada ont visité la réserve autochtone La Maria Pendiama, située à environ deux heures de route de Cali.

Une centaine d'habitants de la réserve se sont joints aux dirigeants syndicaux pour discuter de leur situation sous le gouvernement Uribe, notamment des méthodes que ce dernier favorise pour restreindre leurs libertés.

Lors de la réunion, qui s'est déroulée en plein air, Luis Evelis Andrade Casama, président du syndicat national des peuples autochtones(ONIC), a présenté les intervenants en dénonçant avec vigueur les méthodes du gouvernement Uribe. « Uribe tente de nous imposer un modèle néolibéral. Il parle de liberté comme d'un concept qui s'applique aux propriétaires privés. Mais qu'en est-il de nous? »

Toujours selon M. Casama : « Uribe craint la possibilité de soulèvement de la part des dépossédés, comme nous. Il n'a aucun respect pour les droits fondamentaux et les libertés prévus dans une démocratie. Il a inventé ce que nous appelons les lois 'saucisses', c'est-à-dire que toutes les bonnes choses profitent aux riches. »

Il poursuit en affirmant que le secteur minier est derrière l'accord de libre-échange avec le Canada. « Nous croyons que le gouvernement canadien veut conclure un accord de libre-échange parce que les sociétés minières y trouveraient leur compte. Il nous faut l'aide des syndicats canadiens du secteur minier pour faire face à ce problème. »

Les habitants de la région, appelée Cauca, se mobilisent pour reprendre possession de leurs terres. Ils craignent qu'un accord de libre-échange entraîne encore davantage la destruction de leur environnement et les prive de leurs droits d'accès à l'eau.

Selon un intervenant : « S'il y a accord de libre-échange, la superficie des terres perdues sera encore plus grande qu'elle ne l'est actuellement. Nous avons déjà perdu nos droits. Le libre-échange nous sera préjudiciable. »

Selon un autre intervenant : « À la base, notre lutte est dirigée contre le nouveau modèle économique qu'on nous impose, en particulier la privatisation de l'eau. »

Les dirigeants syndicaux canadiens ont promis de dire à la population du Canada que la situation en Colombie est pire que ce que le premier ministre Harper laisse entendre. Ce



JOUR 4 : LES FAMILLES ÉCOUTENT
LES DIRIGEANTS SYNDICAUX QUI
S'ADRESSENT À LA COMMUNAUTÉ
AUTOCHTONE PRÈS DE CALI

que les dirigeants syndicaux ont vu et entendu contredit l'opinion du premier ministre selon laquelle les problèmes en matière de droits de la personne ne sont pas une préoccupation majeure.

Selon un intervenant autochtone : « Un accord de libre-échange ne profitera qu'à un petit nombre. Ça ne nous aidera pas à obtenir plus de droits. Ça ne nous aidera pas non plus à être Autochtones au sein des nations autochtones. »

Selon un autre intervenant : « On s'est approprié la Colombie. Nous devons dire NON aux grandes sociétés qui exploitent les ressources à grande échelle. »

Un autre intervenant a ajouté : « Une stratégie de répression commande une stratégie de résistance pour se défendre. »

PLUS TÔT DANS LA JOURNÉE, les dirigeants syndicaux ont rencontré des représentants du CRIC, le conseil régional de Cauca, mis sur pied en 1971 pour protéger les petites collectivités autochtones et défendre les droits des Autochtones.

Un des représentants du CRIC a parlé de leurs terres qui ont été inondées et pour lesquelles aucune indemnité n'a été versée, de l'éradication de leur culture ancestrale ainsi que des nombreux problèmes sociaux engendrés par la pauvreté. « Les grands monopoles menacent les droits de tous les peuples autochtones du territoire. Mais nous leur opposons notre résistance en occupant les grandes exploitations agricoles qui se trouvent sur les terres qui nous appartenaient autrefois. »

Il a expliqué que depuis les années 1980, suite aux privatisations accrues, les grandes sociétés minières ont eu de plus en plus besoin d'eau. En 1984, un barrage a été achevé dans la région. Résultat : les terres des Autochtones ont été inondées, mais ces derniers n'ont jamais été indemnisés. La société multinationale espagnole responsable du barrage avait promis de meilleurs services, mais ces promesses ne se sont jamais concrétisées. Le CRIC continue de se battre pour que le gouvernement remplisse ces promesses.

La dirigeante du CRIC, Aida Quilcué, a accusé le gouvernement Uribe de mentir à la communauté internationale à propos de la situation en Colombie. Selon elle, le gouvernement Uribe rend permanent le processus historique d'extermination. « C'est comme si l'esclavage était de retour », a-t-elle ajouté.

**JOUR 4 À GAUCHE :
DES JEUNES PRENNENT
DES NOTES PENDANT
LA CONSULTATION
DE LA COMMUNAUTÉ
AUTOCHTONE AVEC LES
DIRIGEANTS PRÈS
DE CALI.**

**JOUR 4 À DROITE : DES
FEMMES AUTOCHTONES
PRÉPARENT LE REPAS DES
DIRIGEANTS EN VISITE À
LA RÉSERVE AUTOCHTONE
PRÈS DE CALI.**



22 JUILLET/08

JOUR 5

Rencontre des dirigeants syndicaux avec l'ambassadeur du Canada

Pendant deux heures, les quatre dirigeants et l'ambassadeur sortant, Mathew Levin, ont échangé des points de vue divergents sur « la réalité colombienne », selon l'expression utilisée par M. Levin.

Ils se sont entendus sur bon nombre de problèmes touchant ce pays, mais les dirigeants syndicaux n'ont pu se rallier à l'opinion de l'ambassadeur sur le projet de l'accord de libre-échange canado-colombien.

« Le libre-échange n'aidera pas la situation des pauvres et des opprimés en Colombie », a déclaré un dirigeant. « Le libre-échange ne va pas améliorer les droits de la personne, surtout pour les millions de personnes déplacées », a ajouté un autre dirigeant. « Le libre-échange doit prendre appui sur le commerce équitable qui respecte les droits des gens », a poursuivi un troisième dirigeant. Enfin, un quatrième dirigeant a indiqué qu'il fallait mettre les Canadiennes et Canadiens « au courant de l'autre version de l'histoire du libre-échange canado-colombien ».

« Selon nous, l'accord de libre-échange ne peut rien pour régler le grave problème de la violence en Colombie. Le conflit n'a pas servi à régler les problèmes de pauvreté, l'absence de justice sociale et l'exclusion. Il a plutôt favorisé la polarisation, l'intolérance et le manque de confiance. Et les régions les plus durement touchées par le conflit se trouvent justement là où il existe des relations quasi féodales. »

« Nous sommes également préoccupés par les importants déplacements de personnes, a répondu l'ambassadeur Levin. Notre fonds pour la sécurité et la paix dans le monde vise la mise sur pied d'un processus de vérité et de justice. En ce moment, nous mettons l'accent sur les enfants et les jeunes qui ont été exclus du système d'éducation à cause de déplacements dus à la violence. »

« L'engagement du Canada doit être équilibré et comporter plusieurs volets, a poursuivi Levin. Il ne peut se limiter au commerce et à l'économie. Tant que le pays n'aura pas réglé ce conflit qui dure depuis 50 ans, la situation ne fera qu'empirer. »

JOUR 5 À GAUCHE : PAUL MOIST DU SCFP FAIT LE POINT SUR L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC L'AMBASSADEUR DU CANADA À BOGOTA.

JOUR 5 À DROITE : LES DIRIGEANTS ÉCHANGENT UNE POIGNÉE DE MAIN AVEC L'AMBASSADEUR DU CANADA APRÈS LA DISCUSSION SUR LE LIBRE-ÉCHANGE.



Sur la question de la responsabilité sociale, M. Levin a déclaré ce qui suit : « Cette question revient sans cesse sur le tapis. On nous demande d’y prêter encore plus d’attention. Mais il n’en demeure pas moins que les entreprises canadiennes accordent aux travailleurs et travailleuses de la Colombie le même traitement qu’elles réservent aux travailleurs et travailleuses du Canada. » Ce dernier point a soulevé l’indignation des dirigeants syndicaux, qui ont entendu un tout autre son de cloche de la part de syndicalistes colombiens.

Sur la question de l’économie colombienne, l’ambassadeur canadien a dit ceci : « Le gouvernement sait que la réalité colombienne n’est pas idéale. Il y a de la pauvreté, de la violence et les services sont difficilement accessibles. » L’ambassadeur a convenu qu’une table ronde sur l’économie n’avait pas produit « les résultats escomptés de la part de l’industrie extractive », mais a-t-il ajouté « nous suivons de près les échanges commerciaux et les investissements. »

Quant aux nombreux assassinats de syndicalistes, il a indiqué : « Personne ne met en doute la gravité de la violence contre les syndicalistes en Colombie. L’accord de coopération dans le domaine du travail qui accompagne l’accord de libre-échange exige des partenaires qu’ils respectent la primauté du droit. » Il a toutefois reconnu que les meurtriers agissaient en toute impunité.

Les dirigeants syndicaux ont relevé les articles parus dans les médias récemment et qui indiquent que l’Accord de coopération dans le domaine du travail comprend une proposition voulant que le gouvernement colombien paie une amende chaque fois qu’un syndicaliste est assassiné. M. Levin a répondu que le gouvernement n’était pas d’accord avec une telle proposition.

PLUS TARD DANS LA JOURNÉE, les dirigeants ont rencontré un groupe de leaders syndicaux colombiens avec qui ils ont discuté de privatisation, de l’absence de droits à la négociation collective et de compressions dans les services publics. Parmi les secteurs représentés, il y avait : les services municipaux, la santé et la sécurité sociale, les services postaux et le bureau de l’ombudsman des droits de la personne.

Au cours de la séance de travail de deux heures, toute une série de griefs a été dressée contre le gouvernement Uribe, en particulier son offensive en faveur de la privatisation,

**JOUR 5 : LES DIRIGEANTS NATIONAUX
DES SYNDICATS DU SECTEUR PUBLIC
SE RENCONTRENT À BOGOTA POUR
DISCUTER DE LA PRIVATISATION ET DU
LIBRE-ÉCHANGE.**



ses tentatives d'élimination des syndicats, les menaces à la vie des syndicalistes et l'état lamentable de la libre négociation collective.

« Il n'est pas rare de voir de jeunes caissiers qui travaillent sans être rémunérés. Pour se faire payer, ils demandent un pourboire aux clients », a déclaré un syndicaliste. « Le président Uribe n'a ménagé aucun effort pour vider le pays des syndicats », a poursuivi un autre.

« Une Gestapo nationale est en train de se former », ajoute un autre dirigeant syndical colombien. Avec sa politique « du pardon et de l'oubli », le président Uribe a permis aux paramilitaires démilitarisés de se tailler une place dans toutes les institutions du pays. »

Une dirigeante syndicale a remercié le SCFP de l'avoir sensibilisée à l'équité salariale. « L'équité salariale est maintenant au cœur de nos négociations avec les municipalités », a-t-elle ajouté.

Un membre du collectif d'avocats José Alvear Restrepo a présenté des statistiques brutes : 4 millions de personnes déplacées (1,7 million depuis l'arrivée d'Uribe au pouvoir); 15 000 disparues; 3 000 kidnappées; 20 000 assassinats politiques au cours des 20 dernières années (12 500 depuis la première élection d'Uribe); 6 500 détentions arbitraires au cours des six dernières années. Chez les syndicalistes : 2 600 ont été assassinés (un tous les trois jours depuis 1986, 467 sous le gouvernement Uribe); 194 ont disparu et 7 200 ont subi une agression. Les chefs paramilitaires ont admis 58 meurtres, mais ils s'en tirent en toute impunité dans 97 % des cas.

« C'est l'État qui tue les syndicalistes », a conclu l'avocat. Selon un autre intervenant, « la plupart du temps, les meurtres surviennent quand il y a un conflit de travail ».

Le Tribunal populaire permanent condamne le gouvernement colombien

À Bogota, après deux années d'audiences, le Tribunal populaire permanent a présenté à une foule de plus de 2 000 personnes son verdict définitif sur le bilan de la Colombie en matière de droits de la personne et de droits du travail. Ce que les dirigeants syndicaux canadiens ont entendu n'a fait que confirmer ce qu'ils avaient déjà appris au cours de leur visite.

23 JUILLET/08

JOUR 6

JOUR 6 : LES DIRIGEANTS ASSISTENT À UNE SÉANCE DU TRIBUNAL POPULAIRE PERMANENT À BOGOTA.



Le Tribunal s'est penché sur six secteurs de l'économie : production alimentaire, exploitation minière, biodiversité, secteur pétrolier, services publics et génocide des peuples autochtones. Peu de temps après le début de la présentation, une dizaine d'étudiants masqués de cagoule ont fait irruption sur la scène de l'auditorium León de Greiff de l'Université nationale.

Ils ont brièvement pris les commandes de la réunion, obligeant le lauréat argentin du prix Nobel de la paix, Adolfo Perez Esquivel, et les autres juges à quitter la scène. Les étudiants ont ensuite livré leur propre verdict et leurs revendications. Ce dramatique intermède théâtral a mis en lumière le fort sentiment d'indignation que ces étudiants et bien d'autres éprouvent au sujet du gouvernement Uribe et du conflit armé soutenu par ses politiques. Leurs visages masqués soulignaient également le danger encouru par quiconque exprime sa dissidence.

Lorsque le Tribunal a repris ses travaux, l'auditoire a pu entendre toute la terreur vécue par le peuple colombien. C'est un « laboratoire économique », condamné le rapport, qui a entraîné la mort et la disparition de milliers de personnes, le déplacement de millions de personnes, la destruction de l'environnement et du mouvement syndical et la vente à rabais du pays aux sociétés transnationales.

Le Tribunal a tenu des dizaines d'entreprises responsables de ces « crimes contre l'humanité » et s'est engagé à envoyer ses constatations à la Cour internationale et aux gouvernements de plus de 100 pays où ces sociétés transnationales font des affaires. Il a toutefois réservé ses plus lourdes accusations pour le gouvernement colombien.

La « Doctrine de la sécurité démocratique » du gouvernement Uribe a pavé la voie à l'exploitation de masse, laissant le champ libre à la corruption, a dit le Tribunal. Soixante membres du Congrès et du Sénat sont actuellement soumis à une enquête pour activités illégales, dont la participation à des escouades de la mort paramilitaires. Parmi les personnes visées par l'enquête, on retrouve le propre cousin d'Uribe.

Le gouvernement a consciemment facilité la création d'un système paramilitaire qui l'aide à contrôler la population en procédant à des massacres, des assassinats, des menaces et du harcèlement. S'en est suivi le déplacement massif de Colombiens dans le but de libérer de grandes portions de territoire pour la culture de la coca et l'exportation de la cocaïne qui se chiffre à 6 milliards de dollars chaque année. Cela a également décimé les mouvements sociaux en Colombie, dont le mouvement syndical.

JOUR 6 : ART
CORPOREL DEVANT
LE TRIBUNAL POUR
MANIFESTER CONTRE
LES ABUS DES DROITS
DE LA PERSONNE ET
LE CONFLIT ARMÉ QUI
PERDURE.



JOUR 6 À GAUCHE
: LES DIRIGEANTS
RENCONTRENT
L'OPMBUDSMAN
NOMMÉ PAR LE
GOUVERNEMENT.

JOUR 6 À DROITE
: DES ÉTUDIANTS
PROTESTATAIRES
FONT UNE
DÉCLARATION SUR LES
CONSTATATIONS DU
TRIBUNAL.

Le gouvernement Uribe est complice du meurtre ou du déplacement de milliers de paysans, d'Afro-Colombiens et d'Autochtones. N'ayant nulle part où aller, ces gens vont grossir la population des grandes villes, vivent dans des bidonvilles où ils ne disposent que de peu de services. Le Tribunal a également accusé le gouvernement du quasi génocide de 18 communautés autochtones.

Les entreprises agissent avec impunité à partir des capitales des pays éloignés tandis que le gouvernement Uribe fait le sale travail, a déclaré le Tribunal. Ils exproprient les terres avec l'aide des paramilitaires, coupent, brûlent et empoisonnent pour faire pousser des récoltes payantes comme le palmier africain, le pamplemousse et la banane pour l'exportation, ne laissant pas de place à la production alimentaire. Dans le processus, les terres et les cours d'eau sont contaminés avec des herbicides et d'autres produits chimiques.

Les institutions financières mondiales ne sont pas moins coupables ayant vu dans la privatisation une magicienne économique, a signalé le Tribunal. Il a également cité le rapport de la Banque mondiale selon lequel la corruption de l'état en Colombie représente 2,8 milliards de dollars.

La privatisation massive de la plupart des services publics et la quasi-suppression des syndicats enlèvent tout espoir aux travailleurs de réussir à gagner leur vie dans le système actuel de pseudo coopératives de travailleurs et d'employés contractuels, selon le Tribunal.

« L'impunité est la règle ici », a conclu Esquivel, déclarant haut et fort « à bas l'impunité pour les crimes contre l'humanité ».

PLUS TÔT CETTE JOURNÉE-LÀ, à deux réunions distinctes, les dirigeants avaient rencontré le directeur intérimaire de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, Javier Hernandez et l'ombudsman nommé par le gouvernement, le Dr Volmar Perez Ortiz.

Le Haut Commissaire a énoncé certaines des raisons pour lesquelles les syndicalistes colombiens sont assassinés en plus grand nombre que partout ailleurs dans le monde. Une grande partie de la violence est associée aux conflits de travail et dans certains cas au



commerce lucratif de la drogue, a-t-il précisé, insistant sur la grande influence de ce commerce sur l'économie colombienne.

Monsieur Perez Ortiz a décrit le travail de son bureau visant à protéger les gens les plus vulnérables du pays, dont un grand nombre figure dans le rapport du Tribunal. Les dirigeants se sont informés de la sécurité de ses défenseurs locaux, dont un grand nombre sont des étudiants qui travaillent dans les régions les plus dangereuses du pays. Lorsque Maria Eva Villate, présidente du syndicat des travailleurs au Bureau de l'Ombudsman de la Colombie, a suggéré l'élaboration d'un plan pour assurer leur sécurité, l'Ombudsman a acquiescé. Elle a dit que la présence des dirigeants canadiens allait aider à faire avancer les choses. (Villate et son syndicat travaillent depuis plusieurs années avec l'AFPC pour renforcer les droits des travailleurs du secteur public.)

AU COURS DE LA SOIRÉE, les dirigeants ont visité les nouveaux quartiers du Syndicat national des travailleurs des postes (STPC) pour assister à une présentation sur les impacts de la privatisation du service postal. Ils ont appris comment le syndicat était reparti de rien. Grâce à une approche unique, le STPC a créé les bases d'une action politique et sociale et un soutien social pour aider les travailleurs des postes au chômage et leurs familles. (Le STPC entretient depuis longtemps une relation de solidarité avec le STTP et l'AFPC au Canada.)

Les dirigeants syndicaux soutiennent que le libre-échange nuira à la Colombie

Lors d'une conférence de presse qui s'est déroulée le 24 juillet dernier à Bogota, les dirigeants syndicaux ont affirmé qu'un accord de libre-échange avec la Colombie entraînerait une hausse des cas d'abus commis en matière de droits de la personne et de droits du travail et aggraverait la situation de collectivités déjà vulnérables.

Voici la déclaration que les dirigeants syndicaux canadiens ont prononcée devant une brochette de journalistes à la suite de leur rencontre avec des dirigeants de la centrale unie des travailleurs et travailleuses (CUT), l'une des trois centrales syndicales de la Colombie :

Nous nous sommes entretenus avec des représentants de nombreux secteurs de la société colombienne, notamment des représentants officiels du gouvernement, de la centrale unie des travailleurs et travailleuses et d'autres syndicats, des leaders de l'opposition, des représentants d'organisations non gouvernementales, de groupes représentant les Autochtones et les Afro-Colombiens de même qu'avec l'ambassadeur du Canada en Colombie.

Nous étions également présents pour entendre le Tribunal populaire permanent rendre public son rapport final rédigé après deux années d'audiences menées dans six secteurs de l'économie de la Colombie. Les auteurs du rapport condamnent le gouvernement colombien et les sociétés transnationales pour les innombrables violations commises en matière de droits de la personne et de droits syndicaux.

24 JUILLET/08

JOUR

7

JOUR 7 À GAUCHE
: LES DIRIGEANTS
RENCONTRENT LES
SÉNATEURS DU PARTI
DE L'OPPOSITION
POLO DEMOCRATICO
ALTERNATIVO.

JOUR 7 À DROITE
: LES DIRIGEANTS
RENCONTRENT LES
DIRIGEANTS DE
LA CUT, UNE DES
TROIS CENTRALES
SYNDICALES DE LA
COLOMBIE.

Notre constat est accablant : un accord de libre-échange n'aidera en rien la population de la Colombie. Un tel accord ne fera qu'allonger une liste déjà épouvantable de cas d'abus en matière de droits de la personne et de droits des travailleurs et travailleuses, que réproouve la communauté internationale.

La Colombie demeure le pays le plus dangereux au monde pour les syndicalistes et militantes et militants de la société civile. Depuis le début de l'année, 32 syndicalistes ont été assassinés. De plus, nous avons constaté que la Colombie ne possède aucun cadre juridique permettant la libre négociation collective.

À notre retour au Canada, nous allons aviser nos membres, au nombre d'un million, notre gouvernement et l'ensemble de la population du Canada qu'il est inacceptable de signer un accord de libre-échange avec la Colombie tant et aussi longtemps que les syndicalistes seront en danger et que le droit à la libre négociation collective de même que les droits de la personne et ceux des travailleurs et travailleuses ne seront pas respectés. »

PLUS TÔT DANS LA JOURNÉE, les dirigeants syndicaux s'étaient réunis avec plusieurs sénateurs du parti de l'opposition, Polo Democratico Alternativo (PDA ou Polo), y compris le sénateur Alexander Lopez. Militant syndical de longue date, M. Lopez avait d'ailleurs assisté, en 2003, à une conférence des droits de la personne tenue à Toronto sous l'égide du SCFP.

Les sénateurs ont dit s'opposer sans équivoque à l'accord de libre-échange canado-colombien. « Nous ne croyons pas au libre-échange, un point c'est tout », a fait remarquer l'un d'entre eux. « Ce n'est pas une bonne façon de construire des rapports sains entre deux pays. » Selon un autre sénateur : « Le libre-échange représente une nouvelle forme de colonisation. Et notre parti s'y oppose. »

Les sénateurs colombiens ont exhorté les dirigeants syndicaux à les aider à empêcher la destruction d'un village vieux de 400 ans par une entreprise minière canadienne (Colombia Goldfield) qui convoite les gisements d'or découverts sous le village. En fait, il se peut que le gouvernement de la Colombie lui permette d'exploiter cette mine. Les sénateurs ont offert leurs opinions sur plusieurs autres questions :

Coopératives ouvrières : « Elles détruisent les relations entre employeur et employés », disent les sénateurs, offrant comme exemple la situation des travailleuses et travailleurs de la cannaie et celle des travailleuses et travailleurs des tribunaux. »



JOUR 7 À GAUCHE :
LES DIRIGEANTS AVEC
LE PRÉSIDENT DE LA
CUT TARSICIO MORA À
BOGOTÁ

JOUR 7 À DROITE
: LES DIRIGEANTS
RENCONTRENT
LE MINISTRE DE
L'INTÉRIEUR ET DE
LA JUSTICE DE LA
COLOMBIE ET UN
REPRÉSENTANT DU
MINISTÈRE DE LA
PROTECTION SOCIALE,
RESPONSABLE DES
QUESTIONS LIÉES AU
TRAVAIL.

Privatisation : « Les emplois des travailleuses et travailleurs des postes ont été décimés, passant de 3 000 à 300. Les postes dans l'enseignement subissent le même sort et 81 hôpitaux ont été privatisés. »

Statistiques annuelles : « Il y a des réalités qu'Uribe passe sous silence :
- 5 000 morts dans les conflits armés; 26 000 décès par suite de conflits sociaux; 20 000 enfants morts de faim; 3 millions d'enfants non scolarisés. »

Uribe et les relations syndicales : « Uribe tente de déstabiliser les relations syndicales parce que les syndicats sont à l'avant-plan de l'opposition à son gouvernement. »

Uribe et Polo : « Uribe accuse faussement nos membres afin de nous jeter en prison. »

LE GROUPE CANADIEN a aussi rencontré des dirigeants de la CUT (centrale unie des travailleurs et travailleuses), y compris le président Tarsicio Mora et des membres du Comité exécutif de la centrale. Mora a fait remarquer que la CUT, comptait à ses débuts 1,5 million de membres, alors qu'aujourd'hui, elle n'en a que 460 000.

« De plus, la Colombie, dit-il, est peut-être le seul pays du monde n'ayant pas de ministre du Travail. Le Ministère de la protection sociale est maintenant responsable du travail ainsi que de plusieurs autres segments de la société. »

Création de syndicats : « Dans notre pays, il est plus facile de créer un groupe paramilitaire que d'établir un syndicat. »

Opposition publique des dirigeants syndicaux canadiens à l'accord de libre-échange :
« C'est une aide inestimable à tous les Colombiens ».

Visite des dirigeants syndicaux : « Votre présence ici est la preuve par excellence que nous ne sommes pas seuls. »

DANS UN CONTEXTE tout à fait autre, les dirigeants syndicaux se sont aussi réunis avec le ministre de l'Intérieur du gouvernement colombien, Fabio Valencio, accompagné de vice-ministres, dont celui chargé du portefeuille du travail.

Le ministre n'a pas manqué de signaler d'emblée la déclaration tripartite sur l'amélioration des rapports avec les syndicats. Mais il s'est tout aussitôt empressé de soutenir que le commerce et l'investissement devaient passer avant l'amélioration des droits du travail, question, selon lui, « de la poule ou de l'œuf ».



Valencio a dressé un portrait flatteur des réalisations du gouvernement Uribe : baisse du chômage, recul du nombre d'assassinats, renforcement de la confiance des investisseurs, plus forte croissance économique. Selon lui, on ne pouvait pas comparer la Colombie au Canada ou à l'Europe. « Le gouvernement affronte des organisations terroristes de la droite comme de la gauche, dit-il. Et le problème de la drogue transcende tous les autres enjeux. »

Néanmoins, les dirigeants canadiens ne se sont pas laissés leurrer.

« Quand la Colombie se mettra-t-elle à respecter les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail, qui agit au nom des Nations Unies? » a demandé Paul Moist, président national du SCFP. « D'après ce que nous avons appris, 95 pour cent des travailleuses et travailleurs de votre pays n'ont pas de convention collective exécutoire. Tant que cette situation durera, nous ne pouvons pas soutenir un accord de libre-échange. »

Le ministre n'a pas du tout caché son mécontentement en apprenant que le groupe de dirigeants syndicaux allait, une fois de retour Canada, se déclarer contre la signature d'un accord de libre-échange.

« Selon nous, le libre-échange n'améliorera pas les droits de la personne, » a déclaré un des dirigeants au ministre. « Il y a une différence importante entre libre-échange et commerce équitable. Le libre-échange ne concerne que l'investissement. »

Une travailleuse colombienne en visite au Canada

Pendant que les dirigeants syndicaux visitaient la Colombie, le groupe « En première ligne » parrainait le séjour d'un mois au Canada d'une jeune travailleuse municipale colombienne. Durant une tournée nationale, elle a rencontré des politiciens, des dirigeants syndicaux, des travailleurs municipaux et d'autres travailleurs. Lors

de chaque réunion, elle a décrit ce que vous avez lu ici. Elle a parlé de sa propre expérience, des menaces des groupes paramilitaires dont elle a été victime à cause de son activisme syndical. Sa visite a renforcé sa détermination à lutter pour une Colombie meilleure et plus sûre. Elle a également renforcé les liens de solidarité internationale entre les mouvements syndicaux des deux pays.

Pour en savoir plus

De nombreux sites Web peuvent vous renseigner sur la situation actuelle en Colombie ainsi que sur les problèmes abordés dans le présent document. Aux sites des quatre syndicats qui ont publié ce document, s'ajoutent ces autres sites :

<http://upsidedownworld.org/main/>

<http://www.world-psi.org/>

<http://www.labourstart.org/>

<http://www.ituc-csi.org/>

<http://congresdutravail.ca/fr/international>

<http://www.commonfrontiers.ca/>

COMMENTAIRES DES DIRIGEANTS

Éloge de la résistance du peuple colombien

Les dirigeants syndicaux ont convenu d'afficher quotidiennement des nouvelles sur leurs sites Web respectifs, mais ont également fait les commentaires personnels suivants à leur retour au Canada.

Denis Lemelin | **SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES**

La lutte héroïque du peuple colombien mérite notre soutien

Si vous avez lu chacun des commentaires touchant notre tournée en Colombie, vous avez pu constater le contexte difficile dans lequel vivent les travailleuses et les travailleurs, nos consœurs et nos confrères syndicalistes, les peuples autochtones, les personnes déplacées ainsi que la grande majorité de la population colombienne. Nous devons leur rendre hommage.

Dans un pays où les paramilitaires, les groupes armés et les narcotrafiquants font la loi, ils résistent inlassablement. Dans un pays où le gouvernement élimine systématiquement les lois du travail et où l'impunité est la règle, ils revendiquent quotidiennement leurs droits.

Je voudrais souligner, entre autres, la lutte de nos consœurs et confrères du Syndicat des travailleuses et travailleurs des postes de la Colombie (STPC) qui luttent depuis des années contre la privatisation du service postal colombien. Ils se sont battus contre la liquidation d'ADPOSTAL et luttent actuellement pour la syndicalisation de tout le secteur postal. Leur dévouement à la cause syndicale est sans limite.

En Colombie, si vous n'êtes pas d'accord avec les positions de la classe dominante, vous devenez une ou un « terroriste » et faites alors l'objet des frustrations, des menaces et du traitement arbitraire du gouvernement et des groupes armés. C'est le règne de la « pensée unique » à la pointe du fusil.

Malgré cela, ils résistent héroïquement parce qu'ils croient à la justice sociale, aux droits humains et aux droits syndicaux. Ils croient qu'un autre monde est possible et nécessaire. Le peuple colombien en lutte mérite toute notre admiration et tout notre soutien.

Montrons notre solidarité.

Paul Moist | **SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE**

Nous saluons le courage des syndicalistes et autres activistes colombiens

Quand je repense à notre tournée en Colombie, je me rends compte combien j'ai été marqué par le courage des syndicalistes et des militants que j'ai rencontrés là-bas et qui se battent pour la défense des droits de la personne. J'ai été frappé par la manière dont l'état s'oppose au mouvement syndical, aux nations autochtones, aux Afro-Colombiens et aux autres, comment

En Colombie, si vous n'êtes pas d'accord avec les positions de la classe dominante, vous devenez une ou un « terroriste » et faites alors l'objet des frustrations, des menaces et du traitement arbitraire du gouvernement et des groupes armés. C'est le règne de la « pensée unique » à la pointe du fusil.

le gouvernement poursuit son programme néolibéral laissant la plupart des citoyens loin derrière.

Je suis horrifié à l'idée que Stephen Harper signe un accord de libre-échange avec un gouvernement qui si ouvertement viole les droits de la personne et les droits du travail, mais suis content du travail accompli par le SFCP en Colombie et croit que ce travail doit se poursuivre.

À l'occasion de diverses séances d'information, nous avons appris que plus de 4 millions de personnes ont été chassées de leurs terres et forcées de vivre dans des bidonvilles près des grandes villes. Plus d'un million de Colombiens ont tout simplement disparu au cours des trois dernières décennies; leurs familles ne savent pas où ils sont ni ce qui leur est arrivé.

Nous avons appris également que seuls les travailleurs du secteur privé peuvent se syndiquer en Colombie. Seulement 5 pour cent du secteur public est syndiqué. Avec une main-d'œuvre de 18 millions de personnes, il n'y en a qu'environ 5 millions qui sont syndiquées. De ce nombre, seulement 200 000 travailleurs sont protégés par des conventions collectives du genre de celles que nous avons au Canada.

Lorsque nous avons visité les bidonvilles dans les collines surplombant Medellin, nous avons vu les taudis où vivent dans une pauvreté abjecte des centaines de milliers de Colombiens déplacés. Nous avons rencontré les dirigeants de la communauté dans une petite école. Ils nous ont raconté qu'ils avaient été chassés de leur terre et s'étaient sauvés des paramilitaires. Ils nous ont dit qu'il n'y avait pas de travail, que le taux de chômage réel était de 50 pour cent.

Lors de notre visite d'une communauté autochtone, nous avons entendu parler des sociétés minières, dont certaines canadiennes, qui veulent avoir accès au territoire autochtone afin d'étendre leurs opérations. Tous ceux qui nous ont parlé ont été catégoriques, disant que le modèle économique du gouvernement Uribe, avec ses accords de libre-échange pour augmenter l'investissement en Colombie, allait entraîner la privatisation de l'eau et le déplacement d'autres groupes autochtones.

Les leaders autochtones ont parlé de leur désir d'avoir plus de droits syndicaux en Colombie, soutenant que c'est crucial pour créer le genre de société qu'ils veulent, une société qui place les personnes au premier rang. Une fois de plus, j'ai été frappé par la solidarité qui existe entre

Seulement 5 pour cent du secteur public est syndiqué. Avec une main-d'œuvre de 18 millions de personnes, il n'y en a qu'environ 5 millions qui sont syndiquées. De ce nombre, seulement 200 000 travailleurs sont protégés par des conventions collectives.

PAUL MOIST DU SFCP AVEC LA DIRIGEANTE SYNDICALE DU SECTEUR PUBLIC DENISE MORENO ET LE DOCUMENT SUR L'ÉQUITÉ.



Le parti d'opposition de la gauche nous a servi des statistiques accablantes : 66 pour cent de la population vit sous le seuil de la pauvreté, et 26 pour cent dans une « pauvreté abjecte ». Quelque trois millions d'enfants ne vont pas à l'école.

le mouvement syndical et les peuples autochtones. Ils ont parlé de leur « vision autochtone qui va au-delà du peuple autochtone. »

Lorsque nous avons rencontré les dirigeants syndicaux, nous avons appris que tous les soins de santé, la sécurité sociale et les pensions sont privatisés en Colombie. Environ 98 pour cent des hôpitaux sont maintenant privés. Environ 45 000 travailleurs de la santé ont perdu leur emploi dans le processus. Dans ces trois secteurs seulement, 135 000 travailleurs au total ont perdu leur travail.

Au Tribunal populaire permanent, nous avons entendu les juges « déclarer et condamner l'absence de droits du travail en Colombie. Toutes les conventions de l'OIT, y compris les numéros 87 et 98, sont ignorées, ce qui permet la violation totale et systématique des droits du travail. » Dans leur conclusion puissante, ils ont dit « Cela équivaut à l'anéantissement du mouvement syndical en Colombie. »

Lorsque nous avons rencontré le ministre de l'Intérieur, nous n'avons obtenu aucune réponse quant à la manière dont une nation peut signer des conventions de l'OIT qui respectent les droits à la négociation collective pour ensuite ne pas valider ces droits grâce à un cadre législatif.

Nul besoin de dire que le ministre n'a pas apprécié ce genre de question, ce à quoi il fallait bien s'attendre; toutefois, on ne l'a pas laissé partir avant de lui dire que nous n'appuyons pas l'ALE et que nous n'appuyons pas les échanges commerciaux entre le Canada et tout pays qui refuse de soutenir la négociation collective libre.

Lorsque nous avons rencontré le parti d'opposition de la gauche, celui-ci nous a servi des statistiques accablantes : 66 pour cent de la population vit sous le seuil de la pauvreté, et 26 pour cent dans une « pauvreté abjecte ». Quelque trois millions d'enfants ne vont pas à l'école, ce qui signifie une vie dans la pauvreté pour plusieurs générations.

Voilà seulement quelques-uns des aspects scandaleux et troublants de la Colombie dont nous avons été témoins pendant notre brève tournée.

George Heyman | **SYNDICAT NATIONAL DES EMPLOYÉS ET EMPLOYÉES DU SECTEUR PUBLIC**

Nous avons été consternés par les contrastes que nous avons observés en Colombie

La Colombie est un beau pays, riche en ressources naturelles et culturelles, mais ces richesses se retrouvent entre les mains de quelques rares privilégiés. À ma première visite, j'ai été choqué par la violence des paramilitaires qui maintiennent ces divisions sociales profondes. Lors de ma deuxième visite, ce choc initial a été remplacé par une plus grande conscience des attaques complexes et systémiques aux droits de la personne et du travail qui sous-tendent la structure du pouvoir colombien.

Le chemin vers une plus grande démocratie, l'égalité et le respect des droits sera long et difficile. Ceux qui oppriment violemment et continuellement les Colombiens qui osent

Les contrastes que nous avons observés nous ont choqués des richesses et un confort incroyables juste à côté des communautés extrêmement pauvres et sans services aux abords de Cali et Medellin, habitées par des gens chassés de leur foyer rural pour permettre le développement de leurs terres ancestrales par des entreprises.

parler ne sont pas disposés à renoncer à l'impunité dont ils jouissent depuis si longtemps. Ceux d'entre nous qui appuient la liberté d'expression et d'organisation doivent apporter leur aide en insistant haut et fort pour que le respect des droits de la personne et du travail soit concrètement démontré, avec des résultats, avant que le Canada ou d'autres pays légitiment la répression colombienne en signant un accord de libre-échange. L'accord proposé ne profitera pas aux Colombiens et n'est pas désiré par les Colombiens que nous avons rencontrés.

Les contrastes que nous avons observés nous ont choqués : des richesses et un confort incroyables juste à côté des communautés extrêmement pauvres et sans services aux abords de Cali et Medellin, habitées par des gens chassés de leur foyer rural pour permettre le développement de leurs terres ancestrales par des entreprises. Les établissements d'enseignement superbes, mais privés, sont inaccessibles aux enfants des familles pauvres, et, il va sans dire, aux enfants qui vivent dans les communautés de personnes déplacées.

La déclaration solennelle du ministre de l'Intérieur responsable du travail selon laquelle le gouvernement Uribe s'est engagé à mettre un terme à la violence contre les syndicalistes, tombe à plat devant les preuves de la complicité du gouvernement dans ces mêmes menaces et actes de violence. Les menaces, et il y a eu en moyenne un activiste syndical assassiné tous les trois jours au cours des 22 dernières années, visent clairement à dissuader l'organisation syndicale et pavent la voie à une privatisation encore plus grande. Les lois que le gouvernement a adoptées, qui sont moins visibles mais constituent un élément essentiel du tissu de la répression, forcent la privatisation et la désyndicalisation et font fi des libertés et droits syndicaux internationalement acceptés.

Il est tentant, lorsque vous entendez ces histoires sans fin de répression violente, de penser que ça ne peut pas être aussi pire. La répression ne peut sûrement pas être si grave. Toutefois, les thèmes fondamentaux de la violence, de la répression, de l'intimidation, du déplacement forcé et du meurtre des Autochtones et des Afro-Colombiens pour s'approprier leurs terres riches ont été repris par le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, le Tribunal populaire permanent qui a enquêté sur la situation pendant deux ans et l'ambassade du Canada.

LEMELIN DU STTP
PARLE AVEC LE
HAUT COMMISSAIRE
INTÉRIMAIRE DES
NATIONS UNIES AUX
DROITS DE L'HOMME,
JAVIER HERNANDEZ.



La complicité du gouvernement colombien dans tout cela est largement reconnue. Il est complice à tout le moins vu son absence d'intervention significative pour mettre un terme à la violence de la droite et au pire à cause de ses liens démontrés avec diverses organisations de la droite.

Nous avons rencontré des syndicalistes actifs malgré les menaces de mort qui doivent se rendre à leurs réunions accompagnés de gardes du corps, des Afro-Colombiens qui essaient d'affirmer leurs droits garantis par la constitution, des Autochtones qui luttent pour protéger leur culture et leurs communautés.

Nous avons rencontré des syndicalistes actifs malgré les menaces de mort qui doivent se rendre à leurs réunions accompagnés de gardes du corps, des Afro-Colombiens qui essaient d'affirmer leurs droits garantis par la constitution, des Autochtones qui luttent pour protéger leur culture et leurs communautés de la violence quotidienne et du déplacement forcé et des défenseurs des droits de la personne qui travaillent pour rassembler tous les Colombiens et Colombiennes dans le but de bâtir une démocratie juste et équitable. Tous ces gens, malgré des décennies de répression, de maigres ressources et des obstacles incroyables à surmonter pour s'organiser, font preuve d'un engagement, d'une détermination et d'un espoir incroyables. Ils sont généreux et accueillants. Ils croient que les risques énormes qu'ils courent sont compensés par la possibilité de bâtir une nation plus juste et plus sûre.

Dans un tel contexte, le gouvernement canadien dirigé par Stephen Harper, dit que nous pouvons aider les Colombiens et Colombiennes en facilitant le commerce. Il croit que le gouvernement Uribe est honnête lorsqu'il dit qu'il travaille à améliorer les droits de la personne et des syndicats. Harper est, soit mal informé ou, ce qui est plus probable, idéologiquement disposé à ignorer les faits afin d'ouvrir des possibilités d'investissement pour les sociétés minières et d'énergie. Ce ne sont pas là des valeurs canadiennes et sûrement pas des valeurs syndicales.

Nous devons nous élever contre le libre-échange avec la Colombie dans les circonstances actuelles et nous allons le faire, contre le fait que le gouvernement Uribe fait fi des droits de la personne et des syndicats, et ainsi appuyer le peuple colombien victime de répression violente depuis plusieurs décennies.

Nous parlerons de plus en plus fort, avec la même conviction et la même foi dans un avenir meilleur que celles dont font preuve tant de braves Colombiens engagés, jusqu'à ce qu'ils recouvrent leurs droits.

JOHN GORDON DE
L'AFPC PRÉSENTE
LE DRAPEAU À
LA DIRIGEANTE
SYNDICALE DU
SECTEUR PUBLIC
MARIA EVA VILLATE.



John Gordon | ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

Les gens se sont levés et ont appelé les noms de personnes mortes et disparues

Un autre moment
qui m'a touché
droit au cœur
fut ma visite
de la communauté
afro-colombienne
d'Agua Blanca
près de Cali.
Je me suis assis
avec une famille
dans une toute
petite mesure
construite à flanc
de colline à l'aide
de bouts de tôle,
de toile et de
quelques planches.
Ils vivaient à 18
dans cette hutte.

Notre tournée « En première ligne » a très bien commencé. À notre arrivée à l'aéroport de Bogota tard dans la soirée du 18 juillet, nous avons été accueillis par un chaleureux groupe de syndicalistes du STPC (syndicat des travailleurs des postes), de l'ASDEP (Association des employées et employés du Bureau de l'Ombudsman) et de leurs familles, qui tenaient à bout de bras une bannière qu'ils avaient confectionnée pour souhaiter la bienvenue à nos quatre syndicats - SCPF, STTP, SNEGSP et AFPC.

Les sept journées qui ont suivi ont été longues et remplies de réunions avec les dirigeants du mouvement syndical, les leaders autochtones, l'école syndicale nationale et les groupes déplacés, dont la communauté afro-colombienne d'Agua Blanca. Nous avons également rencontré le ministre de l'Intérieur, l'ambassadeur du Canada et le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

À toutes ces réunions, on nous a parlé des luttes des travailleurs qui revendiquent bravement leurs droits dans une société dirigée en grande partie par des groupes paramilitaires qui sont liés à l'industrie du trafic de la drogue. On nous a parlé à maintes reprises de dirigeants syndicaux assassinés ou portés disparus.

Nous avons vécu un moment très poignant au Tribunal populaire permanent au moment de la lecture de la décision sans appel touchant les droits de la personne et du travail en Colombie, sous la présidence du lauréat du Prix Nobel de la paix en 1980, Adolfo Pérez Esquivel. Tout autour de l'auditorium León de Greiff de l'Université nationale de Colombie, rempli à craquer, des gens se sont levés à tour de rôle pour appeler les personnes décédées et disparues et l'auditoire répondait chaque fois « Presente, Presente, Presente » pour indiquer que ces personnes étaient bien présentes en esprit.

Un autre moment qui m'a touché droit au cœur fut ma visite de la communauté afro-colombienne d'Agua Blanca près de Cali. Je me suis assis avec une famille dans une toute petite mesure construite à flanc de colline à l'aide de bouts de tôle, de toile et de quelques planches. Ils vivaient à 18 dans cette hutte.

La grand-mère nous a dit qu'elle n'était là que depuis quelques mois, que c'était la maison de sa fille qui vivait là depuis environ trois ans. Elle nous a également confié que son mari avait été assassiné par les paramilitaires qui les avaient chassés de leur terre.

Pendant que les enfants couraient autour et s'amusaient à divers jeux, les adultes nous ont rappelé que même si leurs enfants ont l'air heureux en ce moment, ce qu'ils voient la nuit, les gangs, la drogue, etc. a déjà marqué leur esprit. Il n'y a pas d'école pour eux et leur avenir n'est pas reluisant.

HEYMAN DU SNEGSP
PARLE AVEC UN
JOURNALISTE DE
CBC RADIO À LA
CONFÉRENCE DE
PRESSE DE BOGOTA.



Ce que vous pouvez faire

Avec la situation politique instable au Canada et l'instabilité économique dans tous les pays, ce n'est pas le temps de confiner notre économie et celle de la Colombie à l'incertitude d'un accord de libre-échange.

Le Congrès du travail du Canada continue sa campagne contre l'accord tout comme les quatre syndicats affiliés du CTC du secteur public responsables du présent document. Votre appui dans la lutte contre le libre-échange est plus important que jamais.

Veuillez écrire à votre député. Dites-lui de protester contre l'accord unilatéral du gouvernement Harper. Demandez-lui d'exiger un débat à la Chambre des communes qui permettra la pleine divulgation de ce que signifie l'accord pour les Colombiens. Vous pouvez également écrire au président de la Colombie pour lui faire part de vos préoccupations.

Dr. Alvaro Uribe Velez
Président de la République de Colombie
Cra. 8 No.7-26
Palacio de Narino
Santa Fe de Bogota, COLOMBIA
auribe@presidencia.gov.co
Télec. : (571) 566-2071

De plus, sur les sites Web listés à la page 28 et sur d'autres, vous avez de nombreuses possibilités d'envoyer des lettres ou de signer des pétitions en ligne afin de sensibiliser divers dirigeants et organisations à vos préoccupations à l'égard de la Colombie.

CONCLUSION

Préserver pour toujours la solidarité entre les travailleurs canadiens et colombiens

Les commentaires personnels et conjoints des dirigeants sont éloquentes. Ils s'opposent à l'accord de libre-échange négocié par le gouvernement Harper. Ils privilégieront un commerce équitable avec la Colombie si le gouvernement Uribe réussit à rendre le pays sûr pour les syndicalistes et les autres activistes afin qu'ils puissent vivre dans un climat politique qui accepte la dissidence démocratique.

Les dirigeants sont conscients que le gouvernement Uribe essaie de s'assurer un troisième mandat, ce qui ne s'est jamais fait, en obtenant une pétition d'un nombre requis de signatures qui déclencherait un référendum pour changer la constitution. Compte tenu de ce qu'ils ont vu et entendu, les dirigeants s'opposent au maintien du gouvernement actuel, surtout que 60 représentants élus font l'objet d'une enquête criminelle.

Les dirigeants ont rencontré des personnes déplacées qui ne verront jamais la pétition et qui n'ont pas de voix pour dénoncer un gouvernement complice de leur déplacement et de leur appauvrissement. Ils ont vu un Tribunal populaire qui a fourni des preuves documentées de cette complicité et condamné les « crimes contre l'humanité » perpétrés par le gouvernement Uribe en faisant de la Colombie un véritable laboratoire d'entreprise.

Pendant leur visite, les dirigeants ont pu aider à régler quelques préoccupations immédiates. Par exemple, leur présence au Bureau de l'Ombudsman a renforcé l'offre du syndicat de protéger les membres qui travaillent dans les régions les plus dangereuses du pays.

Lorsqu'ils ont rencontré le ministre de l'Intérieur, leur présence a amené l'ordre immédiat de protéger un syndicaliste dont la vie avait été menacée, comme ce fut le cas pour de nombreux autres dirigeants syndicaux.

Lorsqu'ils ont parlé avec des groupes autochtones, ils ont convenu de demander aux leaders autochtones du Canada de travailler plus étroitement avec les leaders autochtones de Colombie. Ils ont accepté de dire au monde ce qu'ils avaient vu dans les bidonvilles où les personnes déplacées, pour la plupart des femmes et des enfants, sont maintenant forcées de vivre par millions.

Les groupes rencontrés ont demandé aux dirigeants des syndicats canadiens d'être leur voix au Canada, de dire aux Canadiens ce qui se passe réellement dans leur pays et d'exiger la justice et une démocratie où il n'y a place ni pour les escadrons de la mort paramilitaires, ni pour les actes répréhensibles des entreprises, ni pour la guerre civile, ni pour l'industrie meurtrière du trafic de la drogue.

Les Colombiens veulent la justice. Ils veulent également mettre un terme à la prise de contrôle de leur pays par les grandes sociétés et au sacrifice de l'avenir de leurs enfants qui y est associé. Ils veulent vivre en paix et avoir la possibilité de faire une vie décente dans des lieux de travail qui ne tournent pas le dos aux syndicats.

Les groupes rencontrés ont demandé aux dirigeants des syndicats canadiens d'être leur voix au Canada, de dire aux Canadiens ce qui se passe réellement dans leur pays et d'exiger la justice et une démocratie où il n'y a place ni pour les escadrons de la mort paramilitaires, ni pour les actes répréhensibles des entreprises, ni pour la guerre civile, ni pour l'industrie meurtrière du trafic de la drogue.

Les tournées « En première ligne » en Colombie et au Canada ont renforcé les liens de solidarité internationale entre les mouvements syndicaux de nos deux pays. Nous espérons que le présent document ira dans le même sens et aidera à préserver pour toujours la solidarité entre les travailleurs et travailleuses canadiens et colombiens.

Depuis la visite des dirigeants

Il est arrivé beaucoup de choses depuis la visite des dirigeants. La première et la plus nuisible a été la signature par le premier ministre Stephen Harper d'un accord de libre-échange avec la Colombie à l'occasion de la réunion de l'APEC qui s'est tenue à Lima, au Pérou, à la fin de 2008. Malgré des avertissements répétés, dont un rapport accablant du Comité permanent du commerce international de la Chambre des communes publié peu de temps avant la visite des dirigeants, le premier ministre a appuyé l'accord.

Entre temps, des milliers de travailleurs de la canne à sucre ont fait la grève pour appuyer leurs revendications salariales. Les coupeurs de canne voient leur salaire diminuer constamment. Les dirigeants canadiens ont appuyé les grévistes et le différend s'est soldé par une petite victoire. En fait, comme les dirigeants l'ont appris au cours de leur tournée, il y a peu de possibilités d'exercer ce que les Nord-américains acceptent comme étant le droit fondamental de faire la grève. Il faut dire qu'il y a également peu de négociation collective libre en Colombie.

Parallèlement, les escadrons de la mort paramilitaires ont exercé encore plus de pressions sur les peuples autochtones de certaines parties de la Colombie pour les chasser de leurs terres et faire taire les dissidents. Les peuples autochtones ont organisé une marche et un rassemblement pour protester contre l'invasion de leurs terres et les menaces constantes à leur vie et à leur mode de vie. Les dirigeants ont vu comment les familles sont déplacées vers les bidonvilles des grandes villes, alors ils ont également appuyé la protestation autochtone.

Pendant que se produisaient ces événements en Colombie, les dirigeants ont fait des présentations à leurs membres, à d'autres dirigeants syndicaux, au Congrès du travail du Canada et à l'occasion d'activités organisées par des organisations non gouvernementales. Leur message était clair : il ne faut pas signer un accord de libre-échange car un tel accord nuira au peuple colombien.

Les élections fédérales ont momentanément interrompu notre lutte pour que l'accord de libre-échange avorte. Les élections ont été suivies par la crise économique mondiale et le Canada a été en même temps frappé par une grave crise constitutionnelle qui n'est toujours pas réglée. Il pourrait bien y avoir d'autres élections fédérales au début de 2009.

Tous ces événements ont eu une influence sur la situation terrible dans laquelle se trouvent les travailleurs colombiens et leurs familles au quotidien.

Des milliers de travailleurs de la canne à sucre ont fait la grève pour appuyer leurs revendications salariales. Les coupeurs de canne voient leur salaire diminuer constamment. Les dirigeants canadiens ont appuyé les grévistes et le différend s'est soldé par une petite victoire.

REMIS À BOGOTA, COLOMBIE

LE 23 JUILLET 2008

Conclusion du Rapport du Tribunal populaire permanent

Pour conclure cette session qui a eu lieu en Colombie et qui a duré plus de deux ans, le Tribunal souhaite remercier tous ceux qui ont rendu possible cet événement. Et en particulier, toutes ces personnes qui, en présentant avec sérieux et courage des accusations fondées sur des preuves solides et en témoignant des faits, ont permis la reconstruction de ce qui s'est passé et ont renouvelé par leurs mots la souffrance et la douleur produits par ces faits dramatiques.

Le Tribunal est profondément préoccupé par la situation de danger dans laquelle sont plongés ceux qui luttent pour les droits de la personne en Colombie et, particulièrement, ceux qui ont sollicité cette session ou qui y ont participé en qualité de témoins ou d'experts. Le fait que ces personnes qui, avec courage et honnêteté, ont accompli leur rôle de citoyens engagés pour la dignité, les libertés et les droits de tous les Colombiens, voient maintenant leurs droits et leurs vies menacés, est particulièrement préoccupant.

Le Tribunal se souvient de l'assassinat barbare d'Eduardo Umaña Mendoza qui avait soutenu, avec une professionnalité juridique rigoureuse et avec une grande intégrité morale, les accusations devant le TPP [Tribunal Permanente de los Pueblos - Tribunal populaire permanent] au cours de la session mémorable sur l'impunité en Amérique Latine (Bogotá, du 22 au 25 avril 1998). Il considère que tout ce qui pourra maintenant affecter les rapporteurs et les témoins de ces audiences devra être considéré comme relevant de la responsabilité directe du gouvernement colombien.

Le Tribunal tient également à remercier toutes les personnes qui ont assisté aux audiences pour leur présence continue, attentive et avisée. En tant que représentants des communautés et des peuples, ils font partie d'un large mouvement engagé dans la lutte pour empêcher toute tentative d'oubli, pour soutenir la demande de justice et de vérité des victimes et pour prétendre à ce que les institutions prennent au sérieux les droits de l'homme.

De cette présence et de l'extraordinaire participation citoyenne qui a accompagné tout le travail du Tribunal, les juges ont appris que quand surgit un mouvement de lutte contre l'injustice et les inégalités, les catalogues internationaux des droits et les Constitutions nationales cessent d'être un simple catalogue de droits sur le papier pour se transformer en instruments de revendication personnelle, sociale et de changement démocratique.

Finalement, le Tribunal tient à témoigner du profond impact qu'il a reçu en découvrant, malgré la tragique situation qui dure depuis plusieurs décennies, que continuent à vivre une puissante résistance aux injustices et une ferme décision de travailler sans discontinuer pour

Quand surgit un mouvement de lutte contre l'injustice et les inégalités, les catalogues internationaux des droits et les Constitutions nationales cessent d'être un simple catalogue de droits sur le papier pour se transformer en instruments de revendication personnelle, sociale et de changement démocratique.

surmonter la culture du conflit et de la guerre et pour promouvoir la transformation de la société afin de réaliser un véritable État constitutionnel social de droit.

Le Tribunal s'engage à faire connaître au monde et à transmettre le sentiment d'optimisme qui se dégage de la volonté de lutte exprimée qui ne peut conduire qu'à une immense espérance.

Vu l'importance des demandes de justice qui ont accompagné les présentations, afin d'engager les tribunaux et les juristes à développer les contenus du droit et à atteindre un droit efficace à la justice, le Tribunal décide de transmettre le dossier, le jugement et les recommandations non seulement aux institutions gouvernementales et aux entreprises transnationales qui ont été considérées dans ce jugement, mais aussi aux personnes et aux institutions suivantes pour qu'elles agissent en fonction de leurs compétences, facultés et attributions :

Le Procureur de la Cour pénale internationale; le Conseil économique et social des Nations Unies; le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, les rapporteurs spéciaux compétents dans ce domaine, et le Rapporteur spécial pour l'indépendance des magistrats et des juges; la Cour européenne des droits de l'homme; la Cour et la Commission interaméricaine des droits de l'homme; les présidents du Tribunal constitutionnel, de la Cour suprême de justice, le Procureur général, le Fiscal général et l'Ombudsman de Colombie; les gouvernements des États-Membres, la Commission et le Parlement de l'Union européenne.

Recommandations

au gouvernement du Canada du rapport du Comité permanent du Commerce international de la chambre des communes

Recommandation

1

Le comité recommande que le gouvernement du Canada ne devrait pas signer et mettre en œuvre un accord de libre-échange avec le gouvernement de la Colombie tant que le gouvernement canadien n'aura pas pris en considération les recommandations du présent rapport, y compris celles des rapports dissidents.

Recommandation

2

Le comité recommande que le gouvernement du Canada continue à entretenir des liens étroits avec la Colombie mais qu'il ne signe pas d'accord de libre-échange tant qu'il n'y aura pas confirmation que l'amélioration obtenue se maintienne, y compris une amélioration continue dans son bilan en matière de déplacement de population, de droit du travail et d'imputabilité des crimes, et tant que le gouvernement colombien n'adoptera pas une attitude plus constructive vis-à-vis les groupes de défense des droits présents sur son territoire.

Recommandation

3

Le comité recommande que le gouvernement du Canada s'inspire des travaux de l'organisme Droits et Démocratie afin de mandater une organisation indépendante pour mener des études d'impacts sur les droits et l'environnement lorsqu'il négocie des accords d'ordre économique avec des pays à « risque » comme dans le cas de l'accord avec la Colombie.

Recommandation

4

Le comité recommande qu'un organe compétent effectue un examen indépendant, impartial et complet des répercussions d'un accord sur les droits de la personne, examen qui serait vérifié et validé, puis qu'il formule des recommandations à mettre en œuvre avant que le Canada n'envisage de signer, de ratifier et d'exécuter un accord avec la Colombie.

Recommandation

5

Le comité recommande de veiller à ce que l'accord commercial avec la Colombie prévoie que les ententes séparées en matière de travail et d'environnement dépassent les schèmes de référence de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) afin de fixer une norme plus élevée pour les négociations futures.

Recommandation

6

Le comité recommande que l'accord commercial avec la Colombie soit accompagné de dispositions légales en matière de responsabilité sociale d'entreprise et de mécanismes déclaratifs qui permettent de déterminer dans quelle mesure les entités canadiennes qui investissent dans le pays respectent les normes en matière de droits universels de la personne.

PROCHAINE PAGE CONTINUE

Recommandation**7**

Le comité recommande au gouvernement du Canada a) d'inclure dans l'accord commercial avec la Colombie un mécanisme d'observation et d'exécution des dispositions en matière d'environnement et de droits de la personne comparable à la Commission nord-américaine de coopération environnementale et dépassant le schème de référence de l'ALENA; b) de veiller à ce que ce mécanisme soit indépendant et objectif et reçoive les ressources financières nécessaires pour s'acquitter de ses tâches aux termes d'une clause d'indexation incorporée à l'accord; c) d'assortir ce mécanisme d'un processus qui permette au public de suivre l'évolution de la situation et d'en rendre compte au moyen, par exemple, de mémoire de citoyens.

Recommandation**8**

Le comité recommande au gouvernement de formuler des normes en ce qui concerne la responsabilité sociale des entreprises quant au respect des normes universelles en matière des droits de la personne. Le non-respect de ces normes minimales pourrait amener le Canada à donner des pénalités à ces entreprises.



Nous sommes les descendants des esclaves arrivés ici il y a 400 ans. Aujourd'hui, nous sommes à nouveau des esclaves. Nos enfants ne peuvent pas aller à l'université, n'ont aucun loisir organisé et n'ont aucun avenir.



LEADER DE LA COMMUNAUTÉ AFRO-COLOMBIENNE